

Charlie la Fronde

LE JOURNAL DE LA SECTION DES YVELINES

juin 2022



L'engagement syndical aux multiples visages :

Comment faire tomber les stéréotypes sur le syndicalisme, sur ce qu'est l'engagement ?

Comment faire prendre conscience de la nécessité, de la part de chacun, de prendre part dans cet espace de paroles et d'actions que nous laissons trop souvent nous, sinon nous voler, du moins nous échapper ?

Comment faire pousser la porte de l'intérêt ou au moins de la curiosité à tous les agents pour qu'ils se saisissent du pouvoir, qui est, le leur, de se faire entendre à travers les représentants du personnel que vous allez élire en décembre ?

Les collègues qui « sont au syndicat », comme on dit, sont semblables à vous en tous points : ils travaillent à vos côtés, ils subissent les réformes comme vous, ils ont des familles, des engagements associatifs, des passions, des soucis familiaux, d'argent, de santé, tout comme vous.

Ils sont tous différents, mais ils ont pensé qu'ensemble ils seraient plus forts et qu'ainsi ils pourraient porter votre parole et vos besoins un peu plus loin que vous le feriez tout seul et même qu'ils auraient la force de porter, avec votre support, un poids plus lourd.

Alors ne restez pas aux portes du stade, prenez votre part au jeu qui se joue, soyez en les jours, acceptez d'en être les juges de touche ou les arbitres, soyez les entraîneurs, les préparateurs physiques, les supporters.

Rejoignez Solidaires Finances Publiques 78, vous découvrirez un univers qui ne correspond pas aux idées reçues, mais une force agissante et diverse pour bâtir ensemble un monde meilleur.

LES RENCONTRES INTERSYNDICALES FÉMINISTES DE MILITANTS ET MILITANTES

Depuis 1998, Solidaires, la FSU et la CGT organisent en intersyndicales deux journées de rencontres féministes. Elles proposent, autour de tables rondes, un

espace de réflexion et de débat sur les questions relatives aux droits des femmes² et à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Elles associent syndicalistes, militantes associatives et chercheuses, afin de croiser les approches et les analyses.

Entre 300 et 400 personnes y assistent chaque année. Celles de 2020 ont dû être reportées. L'équipe d'organisation espérait pouvoir les tenir en mars 2021, en présentiel, pour retrouver la force d'être physiquement ensemble et les espaces conviviaux habituels. Face aux contraintes cette année encore, le choix d'une visioconférence a été fait, d'abord avec la perspective de journées en présentiel en mai, puis, de fait, dans l'attente de 2022. En attendant, nos luttes féministes et syndicales ne connaissent quant à elles aucune trêve !

Durant ces journées de rassemblement et d'échanges, de nombreuses thématiques sont abordées puis regroupées dans le livre « Toutes à y gagner » (aux éditions Syllepse) comme :

- l'austérité et perspectives de genre, l'IVG (2017) ;
- quelles retraites pour les femmes ? Les femmes et espace public ; Luttes féministes et mouvement ouvrier (2018) ;
- les violences sexistes et sexuelles au travail ; les femmes et représentativité syndicale (2019) ;
- les femmes et l'emprisonnement, le travail des femmes, le Covid 19 et le confinement (2021).

Cette année fut l'occasion d'aborder les thèmes comme l'égalité professionnelle, les femmes et l'extrême droite, les inégalités de genre et crise écologique, mais aussi la féminité et la masculinité dans le sport.

Béatrice BARBUSSE, handballeuse et sociologue du sport, mais aussi première femme en France à être présidente d'un club sportif masculin, a ainsi livré son témoignage lors de ces journées d'échange.

Le sport, objet émancipateur pour la femme, a toujours été cet outil au service des hommes :

- Au Moyen Âge : pour leur apprendre à faire la guerre par temps de paix, donc maintenir sa force et son courage, sa vertu physique;
- Suite à la défaite de la France en 1870 (Guerre Franco-Prussienne) provoquant en France un sentiment de frustration durable et extrême qui contribue à la montée d'un nationalisme revanchard, mais également à une remise en question de l'enseignement des élites françaises, Pierre de Coubertin a particulièrement milité pour l'introduction du sport dans les établissements scolaires français. MAIS Il refusait aux femmes de participer aux jeux olympiques.

Le sport, activité vertueuse d'homme, faite par les hommes, pour être et rester un homme, a toujours été une activité socialisatrice par excellence de la masculinité... où aucune place n'était faite aux femmes.

Heureusement, des femmes se sont battues, ne serait-ce que pour pouvoir pratiquer le sport.

La toute première fût Alice MILLIAT (1884-1957), cofondatrice et présidente de la Fédération des sociétés féminines sportives de France, elle est aussi reconnue comme l'une des plus grandes militantes du combat pour la reconnaissance internationale du sport féminin. Il faut se souvenir que Courbertin était opposé au sport de haut niveau pour les femmes !!!

Le sport, est culturellement violent, tant par le langage que corporellement, en se surpassant. Le dolorisme est valorisant et donc propice aux comportements sexistes, voire aux violences sexuelles.

Par voie de conséquence, les femmes subissant plus facilement des remarques sexistes, des conditions d'entraînement moins favorables que les hommes (créneaux horaires tardifs, équipements et sponsors), les inégalités de primes, sont numériquement en baisse dans le milieu du sport.

L'adoption de la loi Vallaud-Belkacem en 2014 fût un changement de braquet inédit pour l'égalité femmes-hommes au quotidien. C'est l'ensemble des domaines de la vie des Françaises et des Français qui gagnera en égalité comme notamment au travail avec une parité dans les instances dirigeantes, étendue aux entreprises de plus de 250 salariés.

Cependant, et malgré ces avancées, il demeure encore bien trop peu d'engagement féministe et syndicaliste dans le milieu du sport.

CTL DU 14 JUIN 2022 :

La liminaire lue en séance : ici quelques extraits le reste sur notre site national (<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/780/>)

Monsieur le Président,

Au lendemain des élections législatives, nous ne pouvons être interpellés que par les résultats de ce 1er tour qui donne un grand gagnant : le parti des abstentionnistes, qui s'étoffent élection après élection. Il dénote d'un manque de confiance dans les institutions et montre que le peuple ne comprend pas le sens du mot politique. Quand les jeunes disent « la politique ne m'intéresse pas » alors que la politique dessine les contours de leur avenir, nous ne pouvons que nous interroger sur notre responsabilité en tant que fonctionnaires au service de tous.

Mais la montée inexorable de l'extrême-droite ennemie du peuple, destructeur de la mise en œuvre des principes républicains, et de la devise de la Nation : « liberté-égalité-fraternité », doit encore nous mobiliser pour démontrer que l'action de la Fonction Publique a pour objectif : « justice fiscale, justice sociale, justice écologique » que porte Solidaires Finances Publiques. Ce principe a, une fois de plus été réaffirmé lors du 33^e Congrès de Solidaires Finances Publiques.

Il n'est pas dans l'ADN de Solidaires Finances Publiques dans le strict respect de la Charte d'Amiens de donner des consignes de vote, néanmoins il est de notre responsabilité de lutter pour davantage de justice fiscale et de justice sociale.

Depuis plusieurs mois Solidaires Finances Publiques a lancé la campagne « réclamons notre dû », effectivement la question du pouvoir d'achat est plus que jamais d'actualité pour la majorité des salarié.es du public et du privé, des précaires, des jeunes et des retraité.es. ».....

Les agentes et agents de la DGFIP ne sont évidemment pas épargnés par cette situation. Le gel du point d'indice, de notre régime indemnitaire, depuis des années, et l'inflation n'ont eu de cesse de faire baisser notre pouvoir d'achat.....

C'est pourquoi, Solidaires Finances Publiques s'oppose à tout dispositif de rémunération au mérite !

Au contraire, pour nous, **il est urgent de consolider les collectifs de travail,**

l'individualisation ne mène à rien. Il est urgent d'obtenir le dégel du point d'indice et de peser sur les futures négociations, qui s'ouvriront à la Fonction Publique après les élections législatives et le 7 juillet prochain concernant le volet indemnitaire à la DGFIP, afin que l'ensemble des collègues puissent voir leur rémunération augmenter.

C'est pour cela que nous revendiquons l'attribution de 85 points d'indice supplémentaires pour toutes et tous, soit environ 400 € de plus par mois, l'attribution de 20 points d'Allocation Complémentaire de Fonction (ACF) soit environ 90 euros de plus par mois et la revalorisation à 200 euros mensuels de l'Indemnité Mensuelle de Technicité (IMT), soit une majoration d'environ 90 € par mois. C'est pourquoi, Solidaires Finances Publiques dit aux agents lançons la campagne d'une meilleure rémunération en disant haut et fort « on veut du blé »...

Le Directeur général s'est adressé le 18 mai à l'ensemble des personnels pour annoncer « un grand remue méninge » pour préparer le prochain contrat d'objectifs et de moyens, alors même que les représentants du personnel n'ont pas été informés au préalable.

L'organisation d'un « remue-méninges » tous azimuts démontre la volonté d'écarter, préalablement à toutes discussions préstratégiques, les observations et revendications portées par les organisations syndicales. Pourtant les défis sont nombreux pour remettre la DGFIP au cœur des priorités portées par les usagers et les personnels, notamment en matière d'emplois et de parcours de carrière des personnels.....

En effet, quand on prend la peine d'écouter les agents, ils vous diraient combien ils vont mal, combien ils se sentent isolés, combien ils sont mis en échec par le système qui laisse la place à des harceleurs de les éloigner de tout esprit collectif. Ils vous diraient qu'ils ont besoin d'encadrants à l'écoute, qui managent en transparence et qui permettent de bien apprendre pour bien travailler ensemble pour mener à bien les missions. Ils vous diraient qu'il leur faut des applicatifs efficaces pour leur faciliter le travail, des temps de partages. Ils vous diraient qu'il faut qu'ils puissent faire appel aux ressources humaines de la direction, des organisations syndicales, et des préventeurs pour prévenir les risques et non pour colmater les brèches quand le bateau prend l'eau de toute part. Solidaires Finances Publiques 78 cite avec gravité les propos suivants :

« Les sources d'inquiétude et de déstabilisation sont multiples et nous atteignent tout à la fois comme agents des finances Publiques, fonctionnaires, salariés et citoyens.

Partout, pour tous, les repères semblent s'être dilués et la tentation devient grande pour une majorité d'entre nous d'opter pour le repli sur soi ou le fatalisme stérile.

À la DGFIP, comme ailleurs, cette tendance est fortement présente et limite souvent, trop souvent, nos capacités de réactions collectives.

Ni aujourd'hui ni demain, pourtant, il ne faut se résoudre à subir le poids d'un cadre qui ne profite qu'à quelques-uns. Ni maintenant ni après, il ne faut verser dans des culpabilisations faciles ou se contraindre au fatalisme suggéré par des décisions

qui peuvent paraître nous dépasser.

Redevenir acteurs, c'est la première étape vers la construction nécessaire de changements profonds.

À tous les niveaux d'attaque, comme agent des finances publiques, fonctionnaire, salarié, individu, il faut répondre en refusant la résignation, il faut se redresser pour, dignement, comme femme et comme homme, améliorer les conditions de notre existence et celles de tous les autres »

Ces propos d'une parfaite actualité ont été ceux du rapport d'orientation 1994/1996 ont été tenus au XX^e Congrès du Snui par Chantal Aumeran, 1^{ere} femme secrétaire générale de notre organisation, cette grande militante nous a quittés le 1^{er} juin 2022,

Je conclurai, à titre d'hommage de l'ensemble des adhérents de Solidaires Finances Publiques 78, par une autre de ses expressions tenues à l'émission la Marche du siècle (1996) face à Jean Marie-Cavada, en présence du Ministre des Finances d'alors Jean Artuis et de François Hollande où elle expliquait la différence entre l'impôt proportionnel et l'impôt progressif.

Elle a illustré cette notion complexe pour les Français, en donnant l'exemple suivant : Quand une famille de 3 personnes composée des parents avec leur petit garçon de 4 ans, doit déménager 900 kg, dans l'impôt proportionnel chaque membre de la famille doit porter 300 kg, y compris le petit garçon, alors qu'avec l'impôt progressif, le petit garçon ne portera que son nounours.

Le compte-rendu du CTL du 14 juin:

Suite au départ de Monsieur Dahan, il incombe à Monsieur Grosgean en tant que directeur par intérim de présider le CTL, l'ensemble des points évoqués l'était pour information :

Suite du NRP : Solidaires Finances Publiques y est opposé depuis le début, la suite des opérations au 01/09/22 :

- ✓ Création du Service Départemental des Impôts Fonciers des Yvelines ;
- ✓ Création du Conseiller aux Décideurs Locaux Communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines

Les perspectives 2023, en cours de validation par l'administration centrale, sont les suivantes :

- ✓ Transformation des trésoreries spécialisées collectivités locales & hospitalières – Création de Conseiller aux décideurs locaux (CDL) au 1^{er} septembre 2023
 - la Trésorerie Limay Collectivités locales va rejoindre le SGC Mantes-la-jolie 1 – création d'un CDL Communauté urbaine U GPS&O Ouest
 - création d'un CDL CA St-Germain Boucles de Seine Est
 - fusion de la Trésorerie Rambouillet hospitalier, qui deviendra une antenne pérenne (si l'ARS fusionne les 2 hôpitaux) avec Versailles EH.

Isabelle Gerval précise que pour la date de la fusion des trésoreries hospitalières de Versailles et de Rambouillet il faudra attendre la décision de l'hôpital de

Versailles, validée par l'ARS.

En ce qui concerne Limay, le maire a été informé de la situation, la DDFIP 78 est ouverte à toute proposition du type Maison de Service Public.

✓ Fusion de SIE

Services Fusion au 01/01/23

SIE Saint-Germain-en-Laye Nord Service absorbant

SIE Saint-Germain-en-Laye Extérieur Service absorbé

SIE St-Quentin Est Service absorbant

SIE St-Quentin-en-Yvelines Ouest Service absorbé

Présentation de la mise en place de l'antenne de Pont Audemer pour les SIE des Yvelines :

À la demande de Solidaires Finances Publiques 78, l'intersyndicale 78 (Solidaires, FO , CGT, CFDT/CFC) a impulsé une demande de CTL commun avec les élus du CTL de l'Eure. Malheureusement la DG n'a pas donné son accord, alors que même que le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans son article 10 considère que plusieurs CTL peuvent être réunis conjointement pour examiner des questions communes à plusieurs structures de la DGFIP.

Le Président du CTL a toutefois précisé qu'un expert administratif de la DDFIP 27 serait présent et qu'il en serait de même pour le CTL de l'Eure qui se tiendra le 28 juin à Évreux.

Seul, pour la parité syndicale, Solidaires Finances Publiques 78 a fait nommer, à titre d'expert pour la parité syndicale, 2 élus de Solidaires Finances Publiques de l'Eure . Il s'agit d'Aurélie Herkous et de Jean-Baptiste Coutelis. Nous siégerons également à titre d'expert au ctl de l'Eure, qui se tiendra le 28 juin.

Philippe Gabriagues a insisté sur la spécificité de cette mise en place qui a, contrairement à des mises en place équivalentes, pu bénéficier d'une personnalisation liée à la situation des 2 directions. Il s'agit d'une mise en place sur mesure, l'antenne de Pont Audemer sera mieux dotée en effectifs que d'autres antennes, de surcroît 2/3 des agents concernés connaissent le secteur des professionnels. Une convention, qu'à ce jour, la direction n'a pas été en mesure de nous présenter, doit être signée entre les 2 directions.

Mr Gabriagues, Mmes Tardieu et Paul-Paturel se rendront sur tous les sites du 78 pour rencontrer les agents et pour présenter la fameuse convention. Solidaires Finances Publiques 78 espère que les agents concernés seront mieux traités sur ce point que leurs représentants élus en CTL ! L'équipe de direction se rendra également dans l'Eure.

L'expert de la DDFIP 27, Monsieur Hubert a précisé que le service sera installé au rez-de-chaussée d'un bâtiment domanial, qui fait l'objet de travaux, dont du désamiantage. Les experts Solidaires de l'Eure s'inquiètent de la durée des travaux, qui débutent à peine, Monsieur Hubert de la DDFIP 27 affirme que tout sera près et qu'à défaut un local de repli à l'étage est prévu.

Monsieur Gabriagues précise que le porte-feuille transmis à Pont-Audemer est différente selon les SIE, en choisissant des types de mission et une cartographie

SIE par SIE. Il sera mis en place en fonction des paliers d'enjeux évolutifs selon les années, notamment en ce qui concerne les remboursements de crédits TVA, les dossiers BA seront transférés avant les dossiers BIC, qui le seront plutôt en fin d'année.

La spécificité est un travail à 3 têtes, avec le centre de contact de Morlaix qui aura 10 téléphones avec un seul numéro, qui figurera sur les documents à destination des usagers.

Comme certaines missions vont partir, notamment les AVISIR, il faudra former nos agents et reconfigurer leurs missions. Ce travail est déjà commencé avec la For pro pour que personne ne reste au bord du chemin. Monsieur Gabriagues considère que les interrogations des collègues sont légitimes.

Nos experts de Solidaires Finances Publiques 27 ont interrogé Mr Gabriagues quant à la gestion du stock, il resterait dans les Yvelines.

Ils ont également posé la question des contentieux et de la mise à jour des locaux , monsieur Gabriagues a précisé que la situation était différente selon les sites, mais a souligné les difficultés relatives aux auto-entrepreneurs

Les experts du 27 ont soulevé la question des liaisons entre les SIE et les PCE en ce qui concerne les défaillants, sur ce point le directeur du pôle a précisé que le transfert portera d'abord sur les BA, puis sur les BIC, la montée en charge étant progressive il ne devrait pas y avoir de problèmes particuliers.

Les experts de Solidaires de la DDFIP de l'Eure ont soulevé la question de l'acheminement du courrier à Morlaix, Monsieur Gabriagues a répondu qu'en ce qui concernait le papier, il est envisagé soit une navette, soit un scannage, cette méthode soulève des questions quant à la mise en œuvre pour les gros dossiers.

Nos collègues du 27 ont informé le CTL 78 qu'environ 50 % des collègues de Pont-Audemer étaient formés, ce qui facilitera le transfert.

Dominique Grosjean nous indique qu'il y aura des points réguliers entre le 27 et le 78 afin de faire les ajustements nécessaires.

SDIF de Rambouillet :

Les opérations prévues dans le module restructurations de Topad Gestion (renommage des codes) SAGES du CDIF, du secteur foncier Saint-Germain-en-Laye, du PTGC Versailles et de l'équipe d'évaluation des locaux professionnels) ont été effectuées. De même, les bulletins de mise à jour des compétences géographiques ont été rédigés et transmis à l'ESI de rattachement.

Les modalités pratiques de numérisation des déclarations H1 et H2 par le SDNC sont en cours de définition. La réalisation de cette tâche est prévue sur le dernier quadrimestre.

L'arborescence et les messages du SVI du CFP de Rambouillet seront revus afin d'intégrer l'installation du SDIF sur le site. Des échanges sont en cours avec l'encadrement du service pour en déterminer la nature.

Un plan de formation professionnelle est actuellement en cours de finalisation :

- plan de formation à destination des SIP pour l'accueil des usagers :

Ce plan sera mis en place à compter du mois de juin 2022 pour permettre aux SIP

qui n'assuraient pas la mission foncière (Versailles – ST-Germain en Laye) et ceux qui n'auront plus aucun sachant au mois de septembre 2022 (Plaisir notamment) de pouvoir répondre aux demandes de 1erniveau des usagers.

La formation aux fondamentaux sera faite avec le GFP 1 207 T – Module accueil TF en SIP (2 jours) et sera complétée de pas à pas consultation et/ou fiche technique en soutien :action de formation les 27 et 28 juin 2022 au CFP VERSAILLES.

- plan de formation pour les nouveaux agents affectés au SDIF :

Celui-ci a vocation à se dérouler sur une période de deux ans comprenant une première année dédiée aux apprentissages des fondamentaux et l'année 2023 dédiée aux approfondissements et perfectionnements.

La formation aux principes fondamentaux du foncier et les modules de gestion des locaux H seront effectués au plus près possible de la date du 1erseptembre 2022, date de mise en place du SDIF.

Tous les agents inscrits dans le périmètre de la restructuration, qui devaient obligatoirement participer au mouvement local de mutation, ont engagé les démarches nécessaires, le cas échéant après rappel de la division Ressources humaines, Formation professionnelle, Stratégie-Communication.

La situation stabilisée des effectifs du SDIF sera connue après publication du mouvement,

Solidaires a attiré une fois encore l'attention de la direction, sur le calendrier des formations qui se télescopent avec la campagne IR et la sortie des rôles TH.

Monsieur Gabriagues indique que la direction essaie d'anticiper la formation au maximum, qu'elle se déroulera sur site. Il considère qu'il faut former en priorité les collègues des sites de Plaisir, Versailles et Saint-Germain, et cela dès cet été.

Solidaires a suggéré de confier la gestion des communes aux collègues dont c'est le portefeuille, mais cette situation a l'inconvénient de laisser des secteurs entiers en friche. Monsieur Gabriagues s'attend à des difficultés de démarrage jusqu'au mois de février 2023.

Solidaires demande que les collègues du SDIF aient accès à Illiad, comme cela était le cas dans les SIP, mais le directeur de pôle n'y est pas favorable pour l'instant mais accepte de revoir ce point après un an de fonctionnement.

Solidaires déplore un recul de méthode de travail de 15 ans.

Bilan du télétravail :

_907 agents ont une convention de télétravail, certains agents font des jours fixes, d'autres que ds jours variables, certains ont les 2 formes de télétravail sur 544 agents qui font du *télétravail régulier* il y a 74 % de femmes et 34 % d'hommes

les A+ ne sont que 2 %, les A 21 %, les B 46 % et les C 30 %

les agents des services de direction font 32 % de télétravail, alors qu'on n'en compte que 12 % dans les pôles, 13 % dans les SIE, 17 % dans les SPL et 24 % dans les SIP.

Sur les 534 agents qui font du télétravail ponctuel on retrouve 71 % de femmes contre 29 % d'hommes

les A+ sont 16 %, les A 19 %, les B 43 % et les cadres C seulement 22 %

Les agents des services de direction sont 25 %, en pôle 9 %, dans les SIE 8 %, dans les SPL 25 % et 24 % dans les SIP

Mais le télétravail suscite autant de questions que de réponses qui mériteraient d'être approfondies. Ce sera l'objet d'un débat ultérieur.

Valérie Demangeon pour les RH a précisé qu'il existait des modules d'e-formation sont accessibles sur la plateforme de l'ENFiP :

- Module « Devenir télétravailleur » code GRH350ET
- Module « Manager les télétravailleurs » code GRH355ET

Ces deux formations sont proposées en libre-service, à ce jour seuls 14 agents ont suivi ces formations et 4 managers.

Les chefs de service bénéficient également d'une formation au management distance ORG550T.

Pour participer à ces formations il faut candidater auprès de la responsable formation.

Solidaires s'étonne de cette situation alors que plus 2/3 des agents tous grades confondus font du télétravail. Au vu des frictions, incompréhensions et autres incompréhensions que suscite le télétravail, les formations télé-travail devraient s'amplifier.

Questions diverses :

- Expérimentation TABLEAU dans les SGC de Mantes et Rambouillet, bien sur les membres du CTL n'avaient pas été informés. Si cet outil a des avantages certains, Solidaires a déploré qu'il ne s'agisse pas d'un outil développé en interne et donc gratuit et modifiable par nos informaticiens en fonctions des évolutions ultérieures. Isabelle Gerval a semblé nous rejoindre sur ce point, bien qu'elle a estimé qu'à ce jour aucun outil interne ne répondait facilement à ce type de requête. Cette expérimentation est à l'initiative d'une autre direction, nous prenons l'attache de nos camarades Solidaires de la DGFIP concernés et ne manquerons pas de vous informer de la suite de ce dossier ;

- Les frais de déplacements : en lien avec nos camarades de FO, SOLIDAIRES a déploré la situation catastrophique de la gestion des remboursements de frais par les services RH de la DDFIP, que soit dit en passant, Solidaires ne considère pas comme « les bonniches des agents » comme l'a affirmé Dominique Grosjean. Solidaires estime qu'il faut donner aux RH les moyens de travailler afin que les RH puissent assurer les missions-support qui permettront aux agents d'assumer leurs missions dans la sérénité.

À ce jour il n'en est rien, c'est même une totale catastrophe et les agents en pâtissent parce qu'ils doivent « brainstormer » sur les règles FDD et avancer des frais élevés.

Monsieur Grosjean a précisé qu'une note claire sera rédigée et qu'elle sera présentée aux Organisations syndicales qui pourront l'amender avant diffusion.

Solidaires vous demande expressément de bien vouloir nous adresser par mail les situations de blocage qui vous concernent et avec tous vos dossiers nous irons à la direction pour démontrer la situation et exiger le déblocage immédiat.

– Commission d'enquête CHSCT : un point d'étape sera présenté au CHSCT du 28 juin, les agents du service seront informés du rapport final qui sera présenté au CHSCT de septembre. Des mesures conservatoires administratives sont en cours de mise en œuvre, les préconisations de la commission seront détaillées dans le rapport final.

– Restauration collective : au CTL il était question que l'AGRAF reprenne les restaurants SELFY du 78, depuis le clash, la gestionnaire mise à disposition et tout le bureau SELFY ont démissionné. En effet l'AGRAF ne compte reprendre qu'au mieux au 01/01/2024, or notre marché avec MRS suite à 2 avenants s'achève au 31/12/2023.

Il est donc urgentissime de faire un appel d'offre européen, et le bureau de SELFY a estimé qu'il n'était pas en mesure de le faire au vu de la date et qu'ils ont été « baladés » tant par RH2C et le Secrétariat Général.

À ce jour la situation de la restauration est catastrophique, il est urgent que des agents s'engagent pour défendre la restauration collective qui est la moins chère des formules de déjeuner au travail.

Solidaires a alerté ses instances nationales et en particuliers la Fédération Finances de la situation.

Solidaires Finances Publiques 78 rappelle que l'Administration n'a aucune obligation de mettre à la disposition la restauration collective et que cela est du ressort exclusif des associations. Il est donc impératif que les usagers de la restauration collective se mobilise et relève le défi pour assurer à tous, en particulier en cette période de cherté de la vie un repas équilibré à prix raisonnable.

Que fait-on en réunion de bureau à Solidaires Finances Publiques 78 ?

Ce vendredi 17 juin, s'est réuni le bureau syndical Solidaires finances publiques 78. Il a permis de définir l'ensemble des attributions fixées à chacun des membres afin de continuer à vous représenter au mieux de vos intérêts. Défense indispensable pour chacun d'entre vous au regard de la casse sociale qui a lieu depuis de nombreux mois au sein de l'administration en général et de l'administration fiscale en particulier.

Depuis de longues années et afin de répondre, dans l'intérêt de tous, aux décisions de la centrale prises lors des CTR (comité technique de réseau) Solidaires finances publiques forme ses représentants du personnel. Il semble que nous soyons la seule organisation syndicale à proposer une telle formation à ses représentants.

Celle-ci prend la forme d'un stage d'une semaine à la Charte sur le Loir qui se déroule au moins une fois par an et qui est destiné à l'ensemble des militants et par des commissions nationales spécialisées qui permettent de recueillir les connaissances factuelles de chacun de nous directement sur le terrain pour donner des réponses circonstanciées aux décisions de la centrale qui sont bien lointaines de nos réalités professionnelles.

Cette année encore, l'ensemble des nouveaux représentants a été formé afin d'être toujours plus proche de vous.

Au cas particulier, ces formations nous ont permis de prendre toute la mesure des difficultés de chacun de vous en termes d'affectation locale (sujet pour le moins actuel) au regard de chaque situation personnelle, car les règles ne cessent de changer et il est parfois difficile de s'y retrouver. Le 24 juin prochain a lieu une commission et nous y serons présents afin de vous soutenir et de vous permettre de conjuguer travail et vie personnelle.

La défense de vos intérêts passe aussi par une représentation forte sur le terrain, représentation que vous pourrez confirmer lors des élections des représentants du personnel qui auront lieu courant décembre 2022. Si, à l'heure actuelle, Solidaires finances publiques est la première OS, il vous appartient, lors de ces élections, de confirmer notre place et implicitement la qualité de notre travail à vos côtés. Nous comptons sur vous tous pour nous accorder votre confiance pour encore quatre années. Ces élections se dérouleront sur l'application ENSAP, celle-là même qui vous permet déjà d'imprimer vos fiches de paye. Aussi, nous vous invitons à créer, si ce n'est déjà fait, un compte sur cette application. Vous éviterez un stress important au moment du scrutin et la peur d'être hors-jeu lors du vote. Notre liste de représentants sera composée de collègues (hommes et femmes) à due-proportion des effectifs réels et dans l'ensemble des catégories (C, B, A et A+). Une fois que cette liste sera communiquée à la RH et validée, vous pourrez en avoir connaissance.

Bien sûr, l'ensemble du bureau Solidaires finances publiques reste à votre écoute et vous pouvez nous contacter sur :

solidairesfinancespubliques.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr. Chacun de nous étant également présent sur les différents sites qui n'ont pas encore disparu.

Un peu de lecture pour l'été:

- La fille unique d'Avraham B. Yeoshua chez Grasset
- Mathilde a disparu de Leno Solveig
- À la table des diplomates, l'histoire de France racontée à travers ses grands repas 1520-2015, sous la direction de Laurent Stefanini chez Folio
- Le bal des cendres de Gilles Paris chez Plon
- Les nuits de la peste d'Orhan Pamul, chez NRF

Vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante :
solidairefinancespubliques.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr
TÉLÉPHONE : 07 81 54 58 34 ou 06 81 78 54 69